



**BULLETIN MUNICIPAL**  
**DE MONT-CARMEL**  
**13 mai 2008**

**Cueillette des encombrants**

Plusieurs contribuables nous contactent afin de connaître la date pour la collecte des encombrants. Cette date n'est pas encore déterminée car la municipalité travaille à trouver une solution pour réduire ces encombrants par une plus grande utilisation de nos éco-centres.

La formule n'est pas encore arrêtée mais nous vous demandons de demeurer à l'affût des nouvelles que nous vous ferons connaître d'ici la fin du mois de mai.

**Nouvelle Directrice Générale à la municipalité**

Veillez prendre note qu'à compter de mercredi le 14 mai prochain, une nouvelle directrice générale entrera en fonction à la municipalité.

Madame Odile Soucy, originaire de St-Pascal, prendra la relève de monsieur Robert Bérubé. Madame Soucy possède une vaste expérience dans les domaines de l'administration, du développement économique et des ressources humaines. Sa nomination a été approuvée par le Conseil municipal lundi le 5 mai dernier et madame Soucy s'est engagée à offrir à la population de Mont-Carmel un service de grande qualité.

**Rappel concernant la composition à 10 chiffres**

Nous vous rappelons qu'à compter du 21 juin 2008, toute la population devra composer l'indicatif régional 418 suivi du numéro de téléphone à sept chiffres pour établir une communication téléphonique locale.

**Un sincère remerciement**

Voilà mon dernier bulletin municipal à titre de directeur général de Mont-Carmel. Je profite de cet écrit pour vous exprimer tout le plaisir que j'ai eu à vous servir. Ce fut de belles années et j'en garderai un excellent souvenir. Merci également au Conseil de m'avoir épaulé, écouté et à l'occasion...enduré.

*Au revoir.*

## Mot du maire

Lundi matin, le ministre Claude Béchar, annonçait l'octroi, à la municipalité de Mont-Carmel, d'un contrat d'aménagement forestier (CtAF). La municipalité réussit ainsi, au terme de nombreuses négociations qui ont mené à une entente de gré-à-gré avec Bois de sciage Lafontaine, à conserver 30% de l'approvisionnement qui était rattaché à l'usine Pelem, une première au Québec! Le ministre Béchar annonçait aussi, par la même occasion, que le projet de Laboratoire rural déposé par la municipalité, a été l'un des quatorze projets retenus par le ministère des Affaires municipales et des Régions, sur 179 projets déposés au Québec, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité...

L'obtention de ce CtAF et l'octroi d'une subvention de 510 000 \$ de la part du Gouvernement du Québec, permettent à la municipalité d'aller de l'avant avec son projet de forêt communale sur le territoire de la Pourvoirie la Baronnie (Lac des Cinq milles). Ce projet a comme objectif d'assurer, par la communauté, une gestion intégrée des ressources de ce territoire. Cette intégration consiste, dans un premier temps, à prendre en charge les activités d'exploitation forestière et à mettre en place des pratiques forestières éco-systémiques respectant l'environnement. Dans un second temps, le laboratoire permettra à la municipalité de valider l'opportunité de mettre en place une chaufferie municipale alimentée par la biomasse produite sur le territoire pour chauffer les édifices publics que sont : le centre municipal, l'école et l'église. Les premières études réalisées par un chercheur d'Hydro-Québec démontrent que les coûts de chauffage de nos édifices publics pourraient ainsi être réduits de moitié. L'impact sur l'environnement serait aussi très positif puisque la biomasse remplacerait le mazout comme combustible.

Finalement, nous espérons que notre projet puisse nous permettre de prendre en charge la gestion de la ressource faunique par la relance de la Pourvoirie la Baronnie, l'une des trois seules pourvoiries à droits exclusifs au sud du Saint-Laurent. Ainsi, la communauté de Mont-Carmel assumerait, en bonne partie, la gestion de toutes les ressources de ce territoire de 65 kilomètres carrés, ce qui créerait une activité touristique importante et des retombées économiques très intéressantes pour la municipalité.

Un comité provisoire sera formé pour assurer le démarrage du projet. Par la suite, ce comité sera remplacé par une Corporation de développement, qui sera administrée principalement par la communauté de Mont-Carmel et qui verra à assurer la bonne marche et la saine gestion du projet.

En terminant, je crois qu'il y a lieu d'être fiers, en tant que citoyennes et citoyens de Mont-Carmel, qu'un projet d'une telle envergure puisse être expérimenté chez-nous. L'appui constant de notre député-ministre et concitoyen, monsieur Claude Béchar, a permis la mise sur pied de ce projet.

Yvon Soucy, maire